

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

ZH

TROISIÈME PUBLICATION

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **AGM Switzerland SA en liquidation, Commugny**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordi-
naire
3.

Date de la décision: 29.11.2010
4.

Echéance de préavis des créances: **17.01.2011**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
AGM Switzerland SA en liquidation, Route de Coppet 26 A,
1291 Commugny
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al.3 CO, la société
se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des
actifs.

Me Pierre CROT, notaire
1260 Nyon

05943558